



VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE
HOUILLES

—
SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023

DCM 23/069

POLITIQUE DE LA VILLE – Autorisation à candidater au
dispositif départemental « Prior'Yvelines 2023-2027,
volet rénovation urbaine »

—
République française

Département
des Yvelines

Canton de Houilles

—
Le Conseil municipal
se compose
de **39 membres**

Le nombre
des Conseillers
municipaux en
exercice est de **39**

Le 27 septembre 2023 à 19h05, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles. (Convocation et affichage effectués le 21 septembre 2023).

PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M^{me} LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M^{me} MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M^{me} PRIM Céline, M^{me} OROSCO Claire, M^{me} CHATELLET Brigitte, M. de CAMARET Gilles, M^{me} HERREBRECHT Christine, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M^{me} RIBAUTE PICARD Delphine, M. CADIOT Laurent, M. FONTANA Alexandre, M. HÉRAUD Christophe, M^{me} COLLET Jennifer, M. BERTRAND Romain, M. GOUT Christophe, M^{me} PRIVAT Christine, M. LECLERC Grégory, M. CADIOU Patrick, M. MÉGRET Olivier, M^{me} DUPLA Marie-Chantal, M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M^{me} DUBOIS-LOYA Catherine par M^{me} PRIM Céline
- M^{me} DUFOUR Florence par M^{me} CHATELLET Brigitte
- M^{me} BROUTIN Gaëlle par M^{me} MARTINHO Sandrine
- M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle par M^{me} LABUS Ewa
- M^{me} GOUAR Saara par M. HAUDRECHY Christophe
- M. SIMONIN Sébastien par M^{me} SIMONIN Elsa
- M. FONTANA Alexandre par M^{me} OROSCO Claire
- M^{me} MICHEL Fleur par M. LECLERC Grégory
- M. BATTISTINI Clément par M. CHAMBERT Julien

ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M. MAGA Sylvère, à 19h08 (a pris part à tous les votes)
- M. FONTANA Alexandre, à 19h55 (a pris part à tous les votes à partir de la DCM 23/065)

DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

- M. BATTISTINI Clément, à 21h10 (a pris part à tous les votes jusqu'à la DCM 23/068)
- M^{me} PRIVAT Christine, à 00h13 (a pris part à tous les votes jusqu'à la DCM 23/095)
- M^{me} OROSCO Claire, à 00h30 (a pris part à tous les votes)
- M. FONTANA Alexandre, à 00h46 (a pris part à tous les votes)
- M^{me} DUPLA Marie-Chantal, à 00h57 (a pris part à tous les votes)

ABSENCE :

M^{me} LECLERC Céline

Accuse de réception en préfecture
078-217803113-20231019-DCM23-069-DE
Date de télétransmission : 19/10/2023
Date de réception préfecture : 19/10/2023



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023

VILLE DE
HOUILLES

—
DCM 23/069

DIRECTION POLITIQUE DE LA VILLE

—
**Objet : Autorisation à candidater au dispositif départemental
« Prior'Yvelines 2023-2027, volet rénovation urbaine »**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2121-29 et L.2122-2,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de candidater au dispositif « PRIOR'YVELINES 2023-2027 »,

Considérant que le programme « PRIOR'YVELINES 2023-2027 » poursuit trois objectifs :

- Accompagner la production et la diversification de l'offre de logements.
- Soutenir la transformation urbaine des territoires.
- Accompagner les projets favorisant la qualité de vie des Yvelinois et la transition écologique.

Considérant que le volet rénovation urbaine du programme « PRIOR'YVELINES » vise à accompagner techniquement et financièrement les collectivités et les maîtres d'ouvrage de projets d'ensemble, pour la transformation en profondeur des quartiers en prenant en compte :

- L'amélioration de l'habitat (et notamment social)
- L'aménagement et la refonte des espaces publics
- La requalification de l'offre d'équipements publics et de services de proximité

Considérant la volonté forte de la Ville de soutenir les familles les plus fragilisées du territoire notamment durant la crise sanitaire, au regard des conséquences économiques et sociales,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS (27 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 11 voix contre dont 7 du groupe ID COMMUNE, 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire, 1 de M. HERAUD)

Article 1^{er} : APPROUVE la candidature au dispositif « PRIOR'YVELINES 2023-2027, volet rénovation urbaine ».

Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20231019-DCM23-069-DE
Date de télétransmission : 19/10/2023
Date de réception préfecture : 19/10/2023

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer la candidature de la Commune et à signer l'éventuelle convention avec le Département, si la candidature devait être acceptée.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1
du CGCT ont été accomplies pour
le présent acte.

AR. délivré le : 19 octobre 2023

Publication effectuée le : 19 octobre 2023

Exécutoire ce jour : 19 octobre 2023

**Le Maire,
Conseiller départemental des Yvelines,**



Julien CHAMBON

Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20231019-DCM23-069-DE
Date de télétransmission : 19/10/2023
Date de réception préfecture : 19/10/2023